

Rapport d'activité FERPA 2023-2025

Depuis le Congrès de la FERPA à Vienne en 2023 jusqu'à aujourd'hui, le document de conclusion du Congrès et notre Manifeste ont continué à être un point de référence important pour nous, exposant notre stratégie revendicative en ce qui concerne la protection des droits de millions de personnes âgées, de retraités et d'anciens travailleurs.

Dans le contexte européen particulier, brièvement décrit hier, et après les dernières élections au Parlement européen - avec plus d'un quart des députés européens appartenant à l'extrême droite et une Commission européenne qui, pour la première fois depuis de nombreuses années, n'a pas de commissaire spécifique pour le travail et les affaires sociales - il semble de plus en plus difficile de construire une économie plus juste et plus équitable, capable d'apporter des réponses aux problèmes des femmes et des hommes qui travaillent, des retraités et des jeunes.

La CES a analysé très attentivement cette aggravation de la situation politique européenne, qui pourrait mettre en péril la protection sociale, le dialogue social et le rôle même des syndicats, et a encouragé des initiatives et des mobilisations ciblées pour faire face à ce scénario difficile.

La FERPA a partagé ce choix et a participé activement à tous les événements, réunions et manifestations de la CES. En même temps, nous avons résolument soutenu nos revendications, afin qu'elles deviennent, pour la CES et toutes les organisations syndicales affiliées, des revendications communes à soutenir sur un pied d'égalité.

C'est une action que nous avons menée non seulement avec conviction, mais même avec insistance, pour rendre toute la CES et tout le syndicalisme européen plus attentifs aux besoins et aux propositions du syndicalisme et de l'associationnisme des retraités et des personnes âgées.

Nous sommes convaincus de la justesse de notre action. Non seulement pour défendre notre dignité et celle de toute la population âgée européenne, mais aussi parce que construire une Europe plus juste, plus démocratique, qui protège et promeut réellement le travail et les droits civils et sociaux, c'est construire une Europe pour tous les âges, qui renforce les liens entre les générations et ne laisse pas de côté la population âgée et retraitée.

Cette conviction d'avoir raison a été renforcée par les réunions que nous avons eues sur notre Manifeste FERPA au cours de la dernière législature avec les cabinets du Président du Conseil européen et du Président du Parlement européen. Nous avons trouvé un bon accord sur son contenu. Les réunions se sont cependant terminées par une invitation à la FERPA à transférer nos demandes au niveau confédéral, les institutions européennes considérant que c'est principalement la CES qui devrait soutenir notre Manifeste, également par le biais de réunions tripartites. Selon elles, en effet, nos revendications concernent principalement des questions qui relèvent de la responsabilité des Etats individuels, et des ressources économiques considérables seraient nécessaires pour y répondre.

Compte tenu du résultat de ces réunions, nous nous sommes donc efforcés, au cours des deux dernières années, de faire en sorte que nos revendications

soient prises en compte par la CES et les confédérations syndicales qui en sont membres.

Pour tenter d'atteindre cet objectif, notre activité a été constante.

A commencer par le congrès de la CES à Berlin en mai 2023. Lors de ce congrès, nous sommes intervenus à plusieurs reprises, affirmant et démontrant que chaque sujet ou résolution abordé concernait en fait également les retraités et les pensionnés et que, par conséquent, les références à nos revendications ne pouvaient pas manquer. En fin de compte, nous avons obtenu beaucoup d'écoute, mais peu de contenu, peu de résultats concrets. Seulement des petits pas.

Mais nous n'avons pas abandonné.

Par la suite, nous sommes intervenus lors de la réunion du Comité exécutif de la CES à Madrid en septembre 2023, qui avait à son ordre du jour la Résolution et le Manifeste de la CES sur les élections du Parlement européen. Des élections que, comme nous l'avons déjà mentionné, toutes les organisations syndicales considèrent comme très importantes, à la fois en raison de la prévision d'un fort glissement vers la droite et de la perspective d'une réduction du rôle des partenaires sociaux et du dialogue social.

Dans le cadre du plan d'action de la CES, comme vous vous en souvenez peut-être, la FERPA a participé avec sa bannière aux grandes manifestations de 2023 à Paris, Bruxelles et au Parlement européen, où nous avons également été invités à prendre la parole. Il s'agissait de manifestations importantes, contre la réintroduction du pacte de stabilité et des politiques

d'austérité, contre les coupes dans les dépenses publiques, la protection sociale et les systèmes de retraite.

Nous avons assisté et contribué à toutes les autres réunions des comités directeurs et exécutifs de la CES. Certaines de ces réunions ont également été suivies par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen ; le Président du Conseil européen, Antonio Costa ; la Vice-présidente de la Commission européenne, Teresa Ribera. Ces participations visaient à renforcer le rôle clé du dialogue social. En outre, les dirigeants des principaux partis politiques étaient également présents avant les élections européennes.

Les apparitions d'Enrico Letta, qui a illustré son rapport sur l'avenir du marché unique européen, élaboré sur mandat du Conseil européen, et de Mario Draghi, qui a illustré son rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne, ont été particulièrement significatives. Je tiens à rappeler que la FERPA est intervenue sur ces deux rapports en rappelant que le renforcement du marché unique et la réalisation d'une Europe plus compétitive et plus concurrentielle ne peuvent passer par une réduction des dépenses publiques, et en particulier de la santé publique, au détriment de la santé des populations les plus fragiles. Au contraire, il faut garantir des systèmes de protection sociale efficaces et adéquats pour les personnes de tous âges et mettre pleinement en œuvre le pilier européen des droits sociaux.

Nous sommes convaincus que les profonds changements démographiques en cours, l'allongement de la durée de vie moyenne et le vieillissement de la

population doivent faire l'objet de nouvelles politiques et d'une nouvelle approche. Nous sommes convaincus que nous n'avons pas besoin de nouvelles réductions des aides sociales, mais d'un changement de perspective et d'investissement. Nous sommes convaincus que l'allongement de l'espérance de vie ne peut être considéré comme un simple coût, un problème. Les personnes âgées sont déjà une ressource fondamentale pour la société d'aujourd'hui et le seront encore plus à l'avenir si des politiques appropriées sont mises en place.

Au cours des deux dernières années, nous avons eu une collaboration positive avec le secrétaire confédéral de la CES, Giulio Romani, qui est en charge de la protection sociale et des pensions, en participant également aux différentes réunions de la commission concernée.

Au cours des deux dernières années, nous avons eu plusieurs réunions avec la Secrétaire générale de la CES, Esther Lynch, sur le rôle de la FERPA ; sur nos revendications, notamment celle d'une pension minimum garantie en Europe ; sur les droits de vote de la FERPA au sein du Comité exécutif et du Comité de gestion de la CES.

Avec Esther également, l'année dernière, en 2024, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre, nous avons rédigé une déclaration conjointe CES-FERPA - que vous avez tous reçue - dans laquelle nous dénonçons ensemble le fait que les personnes âgées et les retraités en Europe sont exclus des processus décisionnels qui affectent leurs conditions de vie et leurs droits.

Avec Esther, nous avons également convenu d'une pétition commune CES-FERPA pour la défense des systèmes de protection sociale et contre l'augmentation de l'âge de la retraite. Cependant, la présidence de la CES a décidé de la reporter, pour des raisons que je considère peu convaincantes, à savoir qu'elle n'avait pas été soumise au préalable au comité de protection sociale de la CES. Nous verrons maintenant ce qu'il en est.

Cette relation intense entre le Secrétariat de la FERPA et le Secrétariat de la CES a donné des résultats concrets. En effet, en tant que FERPA, nous avons contribué à la formulation d'importantes résolutions affectant directement les retraités de , résolutions qui ont ensuite été approuvées par l'exécutif de la CES.

Je voudrais les rappeler brièvement :

- La résolution pour une politique des retraites équitable et solidaire dans l'Union européenne stipule clairement que le pouvoir d'achat des retraités doit être protégé et que les pensions doivent être indexées sur l'inflation et les augmentations du coût de la vie ; que le montant des pensions doit être lié aux revenus ; qu'une pension minimale supérieure au seuil de pauvreté doit être assurée.
- La résolution pour une réforme de la gouvernance économique, qui n'oblige pas les États membres à réduire leurs systèmes de retraite et de soins de santé.
- La résolution pour un bien-être public fort et une plus grande protection sociale.

- La résolution pour le droit à un logement convenable pour toutes les générations.

Ces questions sont également reflétées dans le rapport d'activité du CES qui sera présenté lors de la conférence à mi-parcours du CES à Belgrade la semaine prochaine.

Le mois dernier, nous avons également été invités par la CES à participer à la délégation syndicale pour la définition des procédures de renforcement du dialogue social. Un signal positif, qui va dans le sens de la déclaration conjointe CES-FERPA du 1^o octobre 2024, que j'ai mentionnée précédemment.

Enfin, nous avons déposé des amendements au projet de déclaration qui sera présenté à la conférence à mi-parcours de la CES, car, une fois de plus, il n'y avait pas de références aux conditions des personnes âgées et des retraités. Certains ont été acceptés et inclus dans le projet.

Le travail continu, proactif et de lobbying du Secrétariat de la FERPA auprès de la CES nous a permis d'atteindre ces résultats, que nous devons considérer comme des étapes positives vers l'objectif de donner plus de force et de visibilité à la FERPA et à ses revendications.

Nous avons essayé d'être des protagonistes. L'activité de la FERPA au sein de la CES et de ses affiliés n'a pas seulement consisté à faire partager nos revendications. Elle a également eu pour objectif d'essayer de convaincre la CES et les syndicats européens d'éliminer cette "allergie discriminatoire" que tant de personnes ont à l'égard de la FERPA et de leur faire prendre conscience de la réalité. La réalité, c'est qu'en Europe, comme je l'ai dit

précédemment, les personnes âgées représentent aujourd'hui environ un cinquième de la population et qu'une proportion importante des membres des organisations syndicales de la CES dans les différents pays sont des retraités et des pensionnés. Les personnes âgées et les retraités doivent donc être dûment pris en considération par ceux qui les représentent également au niveau confédéral. Une attention et des réponses appropriées doivent être apportées, comme c'est le cas pour les membres féminins et masculins, afin qu'ils se sentent partie intégrante de la CES.

Nous avons obtenu les résolutions de la CES soutenant notre Manifeste : un pas en avant, mais pas encore suffisant.

Un engagement fort de notre part est donc nécessaire pour inciter les confédérations syndicales, tant au niveau européen que dans les différents pays, à travailler ensemble au suivi et à la concrétisation des résolutions adoptées par la CES. Nous devons tous nous sentir concernés par cet engagement.

Les droits de vote de la FERPA dans les organes de la CES sont absents. Le Comité des modifications statutaires de la CES a approuvé une proposition que nous saluons comme un pas de plus vers l'élimination de cette affreuse discrimination et vers la possibilité pour le futur Secrétaire général, ou la future Secrétaire générale, de la FERPA, après le prochain Congrès de la CES, d'avoir la dignité de voter comme tout le monde. Nous espérons que cette proposition sera approuvée la semaine prochaine à Belgrade.

Le 30 avril, nous avons envoyé une note demandant à chacun d'entre vous d'exhorter ou de persuader vos confédérations de voter pour, car je crains

fort que l'"allergie discriminatoire" que j'ai mentionnée précédemment à l'égard de la FERPA et de la population âgée et retraitée ne l'emporte à nouveau au moment du vote.

A l'occasion des élections européennes de 2024, nous avons convoqué une réunion extraordinaire, par vidéo, de notre Comité exécutif et préparé un document avec nos demandes, que nous, en tant que Secrétariat de la FERPA, avons envoyé aux dirigeants et que vous avez envoyé aux candidats dans vos pays.

Nous avons également enregistré une vidéo, qui sera diffusée sur les médias sociaux, avec notre interview-invitation à soutenir les candidats sensibles à nos questions et à freiner la progression d'une extrême droite autoritaire et xénophobe.

Après les élections, nous avons adressé nos meilleurs vœux de bon travail aux nouveaux présidents de la Commission et du Parlement et avons profité de l'occasion pour reporter le Manifeste de la FERPA.

Au cours de ces deux années, nous avons également participé aux congrès de nombreuses organisations membres de la FERPA : le congrès des retraités de la CFGT à Valence ; le congrès de la CGT à Saint Malo ; le congrès de l'UGT à Benidorm ; le congrès de l'OOSS à La Lastrilla.

Nous avons également pris la parole lors du projet de la CES sur la discrimination à Amsterdam et lors de deux conférences du Spi-CGIL, la première à Rome sur les *femmes, la santé et le vieillissement*, la seconde à Belgrade sur l'*appel des syndicats de retraités des Balkans pour les droits sociaux et l'élargissement de l'UE*. Nous avons reproposé cet appel lors

d'une réunion de l'exécutif de la CES, et lors de la réunion de l'exécutif de la CES du 15 février, une résolution a été adoptée à ce sujet.

Nous sommes également intervenus lors de la Conférence de Madrid sur le présent et l'avenir de la politique européenne en faveur des personnes âgées, organisée par le Comité économique et social européen, avec le soutien de la Présidence espagnole du Conseil européen. Nous avons participé, à Bruxelles, à une réunion de l'OSE, l'Observatoire social européen, sur la manière d'assurer la continuité de l'Europe sociale. Nous continuons à participer aux travaux du Groupe de liaison de la société civile, organe du Comité économique et social européen, dont la FERPA est membre depuis 2021.

En ce qui concerne la FERPA, nous suivons la voie parlementaire européenne en matière de permis de conduire, en accordant une attention particulière aux limites liées à l'âge, et sur , notre exécutif a approuvé un ordre du jour que nous avons envoyé au président du Parlement européen de l'époque lors de la dernière législature. Aujourd'hui, tout est renvoyé au nouveau Parlement.

En tant que FERPA, nous avons eu 5 réunions du Comité exécutif (3 en présence et 2 en vidéo) et 10 Comités de pilotage (6 en présence et 4 en vidéo). Les réunions vidéo ont été nécessaires en raison de la réduction des fonds par la Commission européenne et du manque de ressources financières adéquates de la FERPA.

Enfin, le CES dispose d'un local permanent, mais il n'a pas de salle de réunion suffisamment spacieuse pour accueillir les réunions de notre Comité

exécutif, ce qui nous oblige à chercher à l'extérieur un local approprié et disponible à chaque fois. Au lieu de cela, nous avons pu tenir les réunions du Comité exécutif dans une salle située à l'intérieur du CES.

Il était important que nous puissions conserver le siège de la FERPA dans le nouveau bâtiment de la CES et obtenir un bureau dans un endroit central, très visible et fonctionnel pour le travail du Secrétariat, un endroit qui était également très utile pour effectuer de manière cohérente le travail de lobbying, que j'ai illustré plus tôt, auprès du Secrétariat de la CES.

Il est également bon d'avoir réussi à accréditer la FERPA auprès du Parlement européen en tant que groupe d'intérêt, et d'avoir reçu les cartes d'entrée pour le Parlement en tant que secrétariat.

En ce qui concerne l'objectif d'augmenter le nombre de membres de la FERPA, nous avons approuvé la demande de devenir membre à part entière du KSS des retraités de la République de Macédoine du Nord. Nous avons également reçu récemment une demande du KSS des retraités de Saint-Marin, que nous allons examiner. Ces demandes sont positives, car elles élargissent notre représentation et témoignent d'un intérêt croissant pour notre Fédération.

La FERPA a un bon site web, grâce à l'Uilp-UIL et à Maria Sole, qui le suit en temps utile et qui fait aussi la photo pour nous ces jours-ci. Je voudrais également remercier l'Uilp-UIL d'avoir restauré ces derniers jours notre site web, qui avait été complètement détruit par une attaque de hackers, et d'en avoir récupéré le contenu.

Je ne m'attarderai pas sur la commission des femmes, car la présidente en a parlé en profondeur ce matin lors de l'intéressante table ronde et je la remercie pour le grand effort d'organisation ; je remercie également le Spi-CGIL pour la prise en charge d'une partie des frais de participation.

En ce qui concerne les aspects économiques de la FERPA, le budget 2024, comme vous le savez, a clôturé dans le rouge, et le budget 2025 devrait également clôturer dans le rouge. Ces comptes négatifs sont le résultat du manque de ressources économiques adéquates de la FERPA, principalement en raison de la cotisation des membres, qui est bloquée à 2011.

Ce manque de ressources peut mettre en péril la fonctionnalité même de la FERPA. C'est pourquoi nous avons longuement débattu de cette question au sein des organes, nous avons mis en place une Commission coordonnée par Dick de Graaf, notre Trésorier, mais, à ce jour, nous ne sommes parvenus à aucune proposition définitive.

Pour cette année, nous avons adopté une solution provisoire qui ne résout pas le problème. Nous devons donc nous engager à trouver une solution définitive lors de nos prochaines réunions du Comité exécutif, afin que nous puissions continuer à avoir une FERPA fonctionnelle qui puisse également célébrer les 30 prochaines années.

Enfin, nous avons préparé un bon projet, très riche en contenu, du document de conclusion de notre conférence, projet déjà approuvé lors de notre réunion exécutive de février dernier. Silvana le présentera demain.

Tout ce travail a été possible grâce à la qualité du travail collégial des membres du Comité d'orientation et grâce à l'engagement constant et

quotidien du Secrétariat, qui s'est avéré très actif et fonctionnel. Et surtout, merci à vous tous, qui avez été d'excellents protagonistes de l'action de la FERPA et de notre voyage ensemble.

Merci pour ce que vous avez fait, ce que vous faites et ce que vous ferez pour la FERPA.